

DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 13.048

L'An deux Mille Treize, le 15 février, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 février 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 février 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, M. DENIS, Mme DOUMECQ, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PRUDENCIO, M. REVOLAT, Mme ROY, M. SERVIT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. COASSIN représenté par M. LABIA  
M. FILOCHE représenté par Mme DAUZIDOU  
Mme DUMAS représentée par M. PRUDENCIO  
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. QUENTIN  
M. MEGLIO représenté par M. GIRAUD  
M. PATRUX représenté par Mme CIRAUD-LANOUE  
M. PAVON représenté par M. BESSON  
Mme SERRE représentée par Mme LECOMTE

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : M. CHABASSE, Mme DESCHANP

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 31

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS SPORTIVES

RAPPORTEUR : M. BESSON

VOTE : UNANIMITE

La Commission des Sports, qui s'est réunie le 18 janvier 2013, a proposé l'attribution de plusieurs subventions sportives.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ayant entendu l'exposé du rapporteur,
- Vu les propositions de la Commission des Sports,
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES	3 700,00
- USEP ECOLE LOUIS BOUCHET	250,00
- USEP ECOLE MATERNELLE DE L'YEUSE	250,00
- ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE COLLEGE STE MARIE ST JEAN BAPTISTE	400,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE EMILE ZOLA	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE HENRI DUNANT	550,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE DE L'ATLANTIQUE	850,00
- ASSOCIATION SPORTIVE LYCEE CORDOUAN ROYAN	850,00
ASSOCIATIONS SPORTIVES INDEPENDANTES	110 650,00
- CENTRE MEDICO SPORTIF ROYAN COTE DE BEAUTE	8 000,00
- CLUB DE TIR LES MOUETTES	15 000,00
- ACCA DE ROYAN	700,00
- TRIATH CLUB ROYANNAIS	14 000,00
- SURF CLUB DU PAYS ROYANNAIS	4 000,00
- GV ROYANNAISE	500,00
- 100 KM DE LA COTE DE BEAUTE	9 000,00
- 17 SOUPAPES	800,00
- ASSOCIATION DE SAUVETAGE ET DE SECOURISME ROYAN ATLANTIQUE	2 000,00
- SPIDE	500,00
- UNION DE LA BOULE ROYANNAISE	500,00
- L'ENFANT & L'EAU	450,00
- DEFI DES PORTS DE PECHE DE ROYAN	22 500,00
- MODEL CLUB DE LA COTE DE BEAUTE	11 000,00
- AEROCLUB DE ROYAN COTE DE BEAUTE	15 500,00
- PIGEON SPORT	200,00
- ROC HALTEROPHILIE	6 000,00
ASSOCIATIONS, MEMBRES DE L'UNION ROC OMNISPORTS	112 300,00
- UNION ROC OMNISPORTS	7 600,00
- AROC RIDERS	3 600,00
- ENTENTE ROYAN ST GEORGES ATHLETISME	3 600,00
- BALL TRAP ROYAN MARENNES OLERON	2 000,00
- ROC BASKET	8 000,00
- ROC BOXE	9 500,00
- COTE DE BEAUTE CYCLISME	3 500,00
- ROC CYCLO	1 000,00
- ROC ESCRIME	7 000,00
- TOURNOI DE L'OCEAN	1 500,00
- ROC JUDO	4 500,00
- ROC KARATE	1 000,00

- ROC NATATION	14 500,00
- ROC PELOTE BASQUE	2 500,00
- ROC PLONGEE	3 500,00
- SQUASH CLUB ROYANNAIS	12 500,00
- ROYAN ATLANTIQUE BEACH TENNIS	1 500,00
- ENTENTE ROYAN OCEAN ST SULPICE CHAILLEVETTE TENNIS DE TABLE	4 000,00
- LES ARCHERS DU ROC	2 000,00
- LES MOUETTES DE ROYAN (GYMNASTIQUE)	11 000,00
- SHRCB SOCIETE HIPPIQUE ROYAN	1 000,00
- SPORT POUR TOUS	1 000,00
- HANDISPORT SAINTONGE ROYAN	2 000,00
- ROYAN VTT RANDO	1 000,00
- LES RANDONNEURS DU PAYS ROYANNAIS	1 000,00
- ROYAN PETANQUE	500,00
- ENTENTE BADMINTON ROYAN ST GEORGES	500,00
- OLYMPIQUE DE ROYAN CLUB DE FUTSAL	1 000,00

- d'imputer la dépense correspondante à l'article 6574 - Fonction 40.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 19 février 2013

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Bernard GIRAUD